

Dossier de presse

Saint-Germain-Laprade,

le 28 mai 2024



1

PLU de Saint-Germain-Laprade : La contestation contre le PLU s'amplifie

Contacts Presse :

Dominique TRIOULAIRE
4, Impasse du petit bois
43700 Saint-Germain Laprade
Téléphone : 06 86 49 37 12
Mail : dominique.trioulaire@wanadoo.fr

La pétition lancée par un collectif d'habitants du hameau de Sarrazine et de Pébellit a rassemblé **près de 300 signatures contre un projet de route sur une zone naturelle et à proximité d'habitations, prévue par le projet de PLU. La pétition a été remise en mains propres au commissaire-enquêteur par des représentants du collectif mardi après-midi.**

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme actuel ne répondait plus aux ambitions et projets de la commune, le Conseil municipal a décidé, avril 2021, sa révision générale

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de PLU de la commune de St Germain-Laprade, sur lequel la commune avait jusqu'alors peu communiqué, des habitants ont eu la désagréable surprise de découvrir un projet de route, dont l'opportunité est vraiment discutable.

1. Un projet de route apparemment motivé par un objectif de sécurisation de l'Avenue de Pebellit qui n'est ni très fréquentée, ni accidentogène

Les riverains du projet de route, habitants de l'Avenue de Pébellit et du hameau de Sarrazine ont été désagréablement surpris de découvrir un tel projet dans le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration.

Dans le cadre d'un premier échange des représentants du collectif avec le maire, ce dernier a motivé ce projet par un objectif de sécurisation de l'Avenue de Pébellit. Cette voie n'est certes pas très adaptée à la circulation relativement limitée des Tudip mais elle reste très peu fréquentée. L'objectif de sécurisation est d'autant plus surprenant qu'il n'y a a priori pas eu d'accidents justifiant un contournement. En tout état de cause, le dossier relatif à l'enquête publique n'apporte aucun argument fondant ce projet de route.

Avant d'envisager une solution aussi lourde de conséquences, des mesures de sécurisation mériteraient d'être mises en place. Il est à noter qu'aucune mesure de sécurisation n'a été prise jusqu'à maintenant.

Au regard du projet global du PLU prévoyant, sans le présenter de manière claire et transparente, une forte urbanisation de Saint-Germain se traduisant par de nombreux projets de lotissements, le projet de route interroge les habitants sur les intentions réelles de la municipalité. Ce projet de route pourrait masquer une perspective d'urbanisation plus importante avec la construction de lotissements sur un secteur naturel avec d'importants espaces boisés, éloignés du centre bourg.

Quelque soient les motifs, affichés ou non, les opposants au projet de route considèrent que la fréquentation de l'avenue de Pebellit, le nombre d'accidents recensés et les objectifs de création de logements sociaux ne justifient pas un tel projet.

2. Pourquoi les habitants s'opposent à un tel projet de route ?

- La construction d'une nouvelle route et l'extension des zones constructibles entraîneraient la destruction des espaces naturels, dont une zone boisée qui a déjà été détruite en partie ces dernières années. Il faut préserver ce qu'il en reste. Cette route présente, pour l'avenir, le risque d'encourager l'étalement urbain, contribuant à la disparition des terres agricoles et naturelles.
- L'artificialisation de cette zone, qui va complètement à l'encontre des orientations actuelles pour limiter le réchauffement climatique, entraînera la disparition de nouveaux espaces naturels, de forêts et de terres agricoles. Elle réduira la biodiversité et perturbera les écosystèmes locaux. Une telle route aura également un impact très négatif sur le cadre de vie et la tranquillité de l'ensemble de ses riverains.
- La circulation routière génèrera du bruit à l'arrière des maisons actuelles ; zone aujourd'hui appréciée pour son calme et sa tranquillité
- On peut également craindre comme on le constate souvent qu'une route supplémentaire, plus large, aille à l'encontre des objectifs poursuivis. Une telle route pourrait en effet favoriser l'augmentation du trafic et la vitesse des véhicules.

3. Le collectif ne se contente pas de s'opposer mais formule des propositions alternatives et constructives

Les habitants ne se contentent pas de s'opposer mais, dans une démarche constructive, ont formulé des propositions, tels que :

- Le délestage de la circulation vers d'autres routes en revoyant la signalisation vers le centre-bourg
- L'aménagement de trottoirs ; certaines parties de cette route, pouvant tout à fait être élargies
- L'installation de dispositifs de sécurité tels que des ralentisseurs, des chicanes, des passages piétons, des feux de circulation et des panneaux de signalisation, ... pourraient tout à fait contribuer à réduire les risques d'accidents.

4. Au-delà du projet de route, le collectif déplore :

- **l'ambition démesurée d'urbanisation de la commune de Saint-Germain**
 - **que l'impact financier et sur les impôts locaux de tous ces projets ne soit pas pris en compte**
 - **et le manque de concertation de la mairie**
-

- Les habitants déplorent l'économie générale du PLU qui n'est guidée que par **une ambition excessive et même irréaliste de développement et de construction d'un nombre très important de logements.**

- Une augmentation démesurée de la population : la municipalité a un objectif d'augmentation de plus de 500 habitants.
- La construction de 12 nouveaux lotissements dans la plupart des villages : des oppositions émergent dans d'autres villages de la commune, notamment à Fay-la-Triouleyre où des habitants ont également lancé une pétition.
- La construction de plusieurs nouvelles routes

Les habitants du collectif considèrent que si le projet de PLU est mis en œuvre, il va progressivement dénaturer, transformer de manière irréversible la commune et dégrader notre qualité de vie mais aussi l'exceptionnel environnement naturel.

Une telle expansion de la commune risque de compromettre les équilibres : nos espaces verts, notre biodiversité, notre bien-être. mais aussi d'engendrer des coûts élevés de nouveaux équipements à créer et donc ... des impôts supplémentaires !

- Dans un contexte d'exigence de **maîtrise des dépenses publiques**, les projets de routes qu'il faudra bien financer et entretenir et au-delà, l'impact financier de la mise en œuvre du PLU et ses nombreux projets de lotissements apparaît démesuré et fait craindre de plus importantes augmentations d'impôts locaux.
- Autre limite importante du projet de PLU porté par la commune : **le manque de concertation.**
La commune n'a organisé qu'une seule réunion publique de concertation : le lundi 11 septembre dernier.

Avant tout projet de PLU, il y a une exigence de présentation transparente et complète du projet et de le porter à la connaissance de toute la population. Autant dire, qu'une seule réunion publique organisée au moment de la rentrée de septembre, un lundi soir n'a pas réuni « les foules » et n'a donc pas permis d'informer, comme il se doit, toute la population. De nombreux habitants de la commune et même des élus qui ont été sollicités par le collectif ne sont pas informés du projet !!

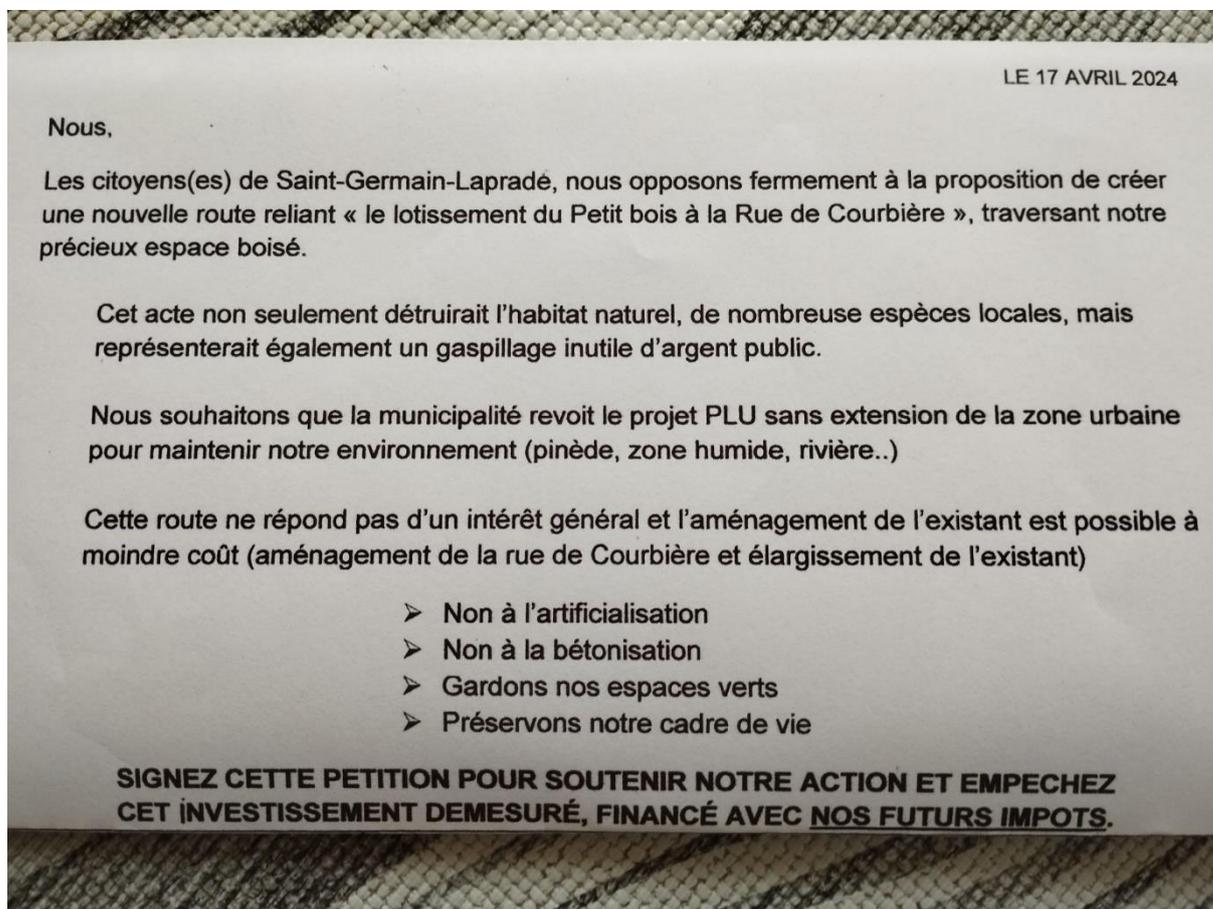
Le nombre de permanences du commissaire enquêteur étant très limité, de nombreux habitants n'ont pas pu être reçus pour faire valoir leurs observations. Face aux reproches de nombreux habitants et face au niveau de demandes de rencontre du commissaire enquêteur, la mairie a été contrainte de prolonger l'enquête publique jusqu'à la fin du mois de mai. De nouvelles permanences ont été proposées mais leur nombre et surtout les créneaux horaires restent encore très limités : les personnes travaillant peuvent difficilement se rendre aux permanences proposées.

4

➤ La mobilisation va se poursuivre et s'amplifier ...

De nouvelles actions fortes, avec les opposants d'autres villages notamment de Fay-la-Triouleyre, vont être organisées, à l'approche de la réunion du conseil municipal au cours duquel le projet de PLU sera soumis au vote.

Pétition ayant recueilli 276 signatures



Lundi 27 mai, des habitants du hameau de Sarrazine et de Pébellit ont marqué leur opposition en se rassemblant sur le terrain où la commune a un projet de route.

